

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mardi 31 Janvier 2017**

**Présent(e)s :**

- Marie-Antoinette CANU
- Carole GAMBÀ
- Sophie PROCUREUR
- Bénédicte VENDELLI
- Robert BECK
- Jean-Michel BOURGOUIN
- Michel CANFORA
- Patrick CHIARONI

- François CONTI
- Jean-Paul GANTEAUME
- Guillaume GONZALEZ
- Thierry HENNY
- Éric JUILLET
- Jean-Pierre LAFONT
- Christian MARTINEZ
- Yohann SZYMCZAK

**Absent excusé :**

- Cédric GARAIX

**Invités :**

- Brigitte JUILLET (Assistante du Président)
- Dominique MELLET (CTS)

**Début de la réunion : 19 h 30**

Monsieur CANFORA, remercie les membres présents, fait lecture de l'ordre du jour, et propose de passer au vote afin d'élire le bureau exécutif 2017.

**1. Référence aux textes cadres**

Petit rappel concernant les statuts section 3 – le bureau exécutif

Article 33 – élection

Article 34 – Méthode

Article 35 – Composition

**2. Définition des fonctions**

Monsieur CANFORA, fait part de sa proposition après une réflexion faite en amont, avec les différents membres du CA. Monsieur BECK, honoré du fait qu'il soit nommé au titre de secrétaire général, se pose la question de savoir s'il sera à « la hauteur » étant donné qu'il a beaucoup de travail pour l'organisation de ses épreuves VTT au sein de son club. Après réflexion, et aucun membre n'étant intéressé par ce poste, le bureau sera proposé au vote tel que présenté par le président...

En ce qui concerne les autres propositions au CA, les membres sont d'accord.

**3. Election du Bureau exécutif**

**Président :** Michel CANFORA

**Vice-Président :** Yohann SZYMCZAK

**Secrétaire Général :** Robert BECK

**Trésorier :** Cédric GARAIX

**3 Membres :** Marie-Antoinette CANU, Bénédicte VENDELLI, François CONTI

Le Bureau exécutif est voté à l'unanimité, à main levée, en accord avec tous les membres du CA.

Le Bureau exécutif sera amené à se réunir plus souvent que le Conseil d'administration, bien sûr les membres du CA, seront tenus informés des décisions éventuelles.

Monsieur BOURGOUIN, demande la possibilité qu'un représentant d'une commission spécifique soit présent aux réunions du BE, en fonction des sujets qui seront traités.  
Proposition acceptée.

Concernant la représentativité des CD 05 et 84, les présidents départementaux seront invités lors de tous les CA.

#### 4. Affectations de missions – Mises en place des différentes commissions

**Commission BMX :** Christian MARTINEZ  
**Commission VTT :** Carole GAMBA (Responsable) & Jean-Pierre LAFONT (adjoint)  
**Commission Loisirs :** Thierry HENNY  
**Commission Ecoles de Cyclisme :** Jean-Paul GANTEAUME (Responsable), Sophie PROCUREUR (Adjoint) & Guillaume GONZALEZ  
**Commission Piste :** Marie Antoinette CANU  
**Commission Route :** Éric JUILLET  
**Commission Cyclo-cross :** Robert BECK  
**Commission Arbitrage :** Marie-Antoinette CANU  
**Commission Dames :** Bénédicte VENDELLI

Monsieur CANFORA, émet le désir de créer une commission Calendrier route. Mrs Jean-Michel BOURGOUIN et Patrick CHIARONI seront à la tête de ce groupe de travail.

Idée de commencer à travailler sur un calendrier commun avec la Côte d'Azur et améliorer celui de 2017 si possibilités !

#### 5. Fusion : Projet et Méthode

Monsieur CANFORA, nous explique la démarche de la fusion (conf. Article du compte-rendu des travaux de l'atelier 1 « Régionalisation ») et nous rappelle qu'il faut travailler en harmonie avec le Comité Côte d'Azur, afin d'éviter les erreurs, les absences de débats, le manque de coordination etc.

Il insiste sur le fait qu'il faut construire un projet en commun. Un projet PACA.

Plusieurs solutions pour mener à bien le processus, une commission, un groupe de travail, ou une structure associative, permettant d'assurer la continuité dans la période qui se situe entre la dissolution des deux comités et l'élection de la nouvelle équipe dirigeante.

Une réflexion s'engage pour savoir qui doit débattre avec la Côte d'Azur (équipe restreinte ou ouverte à minima aux présidents départementaux, voir à certains présidents de commissions).

Monsieur CANFORA et Monsieur LECAT, qui doivent se rencontrer prochainement, vont se mettre d'accord sur le sujet.

#### - CTS

Monsieur CANFORA nous informe qu'il n'y a plus de CTS en Côte d'Azur.

Monsieur MELLET, prend la parole, et nous explique que juridiquement il est CTS de la Région PACA. L'occasion de mutualiser les moyens.

- Possibilité de faire des formations
- Déplacements
- Visite des centres VTT
- Sélections PACA (voir les quotas) et la prise en charge

#### 6. Comité Régional 2017

Monsieur CANFORA, précise que le cap de cette année sera de mener à bien la fusion, sans oublier le bon fonctionnement du Comité de Provence d'être à l'écoute des clubs, en se déplaçant vers eux, pour plus de communication, d'aide surtout pour les clubs qui seraient désireux d'organiser des épreuves nouvelles, mais étant novices.

Communiquer à travers le journal OCP, et le site internet en informant les licenciés et les clubs des actions engagées tout en favorisant dans nos propos une image positive du cyclisme.

En matière de finances, la marge de manœuvre est limitée. Mais les objectifs seront menés au mieux.

Une synthèse est en cours afin de présenter un budget prévisionnel au plus proche de la réalité.

Mettre en place une **ETR (Equipe Technique Régionale)**

Elle regroupe des cadres compétents qui conduisent une action régulière au bénéfice de la discipline, sur la base d'un projet régional et d'ajustements techniques périodiques.

Monsieur MELLET, prend la parole, et nous donne la composition de L'ETR :

**Responsable Route :** Marc VENDELLI

**Responsable Cadets :** Éric JUILLET

**Responsable Juniors :** Marc VENDELLI

**Responsable Espoirs :** J-Michel BOURGOUIN

**Responsable EDC :** J-Paul GANTEAUME

**Responsable BMX :** Laurent VENDITELLI

**Responsable VTT :** Frédéric SOUCHE

**Responsable Piste :** Richard GRIZEL/Clara SANCHEZ

**Responsable Dames :** Bénédicte VENDELLI

**Responsable Cyclo-cross :** Robert BECK/Patrick CHIARONI

Madame CANU, demande pourquoi elle n'est pas responsable de la Piste, dans l'ETR. Monsieur MELLET, lui répond simplement qu'il faut avoir un BF3, ou l'équivalence ou un BE.

Proposition de l'ETR, votée et entérinée.

A noter, qu'après une rencontre avec la Côte d'Azur, il faudra surement positionner des encadrants du Comité CAZ dans l'organigramme.

## 7. Tour PACA

Le dossier a été déposé le 30 Novembre 2016, dernier délai. Celui-ci étant incomplet, un complément d'informations demandé par la région ce jour, a été envoyé par email ; en insistant sur la description de l'action.

A noter le désistement de Monsieur Didelot, qui était dans La Composition du Comité d'Organisation. Celui-ci ne sera pas remplacé. Décision du Conseil d'Administration.

Monsieur CANFORA, a rendez-vous prochainement avec Mme FRATTINI (Région), pour de plus amples renseignements, notamment sur la possibilité d'organiser celui-ci ou pas en fonction de la dite subvention.

## 8. Questions diverses

- Attribution des Championnats – Faire un appel à candidatures pour les Championnats non attribués. A publier sur notre site et l'OCP) après l'entretien des deux présidents PRO et CAZ, pour savoir si nous ferons des Championnats PACA dans toutes les disciplines ? (sauf BMX, déjà attribué en Provence).
- Championnats PACA Masters Piste avec vélo de Route et Vélo de Piste – Port de Bouc
- Pour les montées et descentes de catégorie : En fonction des demandes, celles-ci seront traitées en commission restreinte.

### - Contentieux :

Photocopieurs – Mr CANFORA doit rencontrer l'avocat engagé par le Comité de Provence, afin d'éclaircir ce litige.

Electricité du Vélodrome – Mr CANFORA, doit rencontrer Mr MIRON (Adjoint au Sport de la ville de Marseille) prochainement.

- Inter région CADETS : A noter le changement de date 4 Juin au lieu du 25 Mai – Epreuve de ANCELLE (05).

### Tour de Table :

- Courrier de Vincent DIDELOT, ne souhaitant plus participer à l'Assemblée Générale Fédérale.
- Monsieur MARTINEZ, souhaite que la tarification sur les reversements des engagements BMX, soit rétablie en fonction de la décision qui a été prise lors de la réunion en vue de la fusion en 2016.

Monsieur CANFORA, lui répond qu'en raison des faibles marges de manœuvres qui semblent se dessiner (analyse en cours) toute mesure tendant à réduire les ressources du Comité Régional, ne serait pas raisonnable. Toutefois, cette question sera abordée dans le cadre de la fusion.

**Important :** Le Championnat BMX, sera uniquement Provence cette année.

- Madame PROCUREUR, demande au plus vite une réunion de la commission des Ecoles de Cyclisme, afin de parler du TFJC, des Championnats, et de la réglementation à adopter pour 2017, pour les compétitions EDC.

Fin de la séance 22 h 15.

Le Secrétaire Général  
R. BECK



Le Président  
Michel CANFORA

